



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération

OFFRE D'EMPLOI

AGENT HYDROCUREUR (H/F) (2 postes à pourvoir)

Date de diffusion : 02/09/2019

Filière : Technique

Lieu de travail : Ville-la-Grand

Poste à pourvoir au plus vite

Type de contrat : CDD 1 an + Poste vacant

Statut : Contractuel ou titulaire

Catégorie statutaire : Adjoint technique (C)

Rémunération : entre 1 400 € et 1 550 € net

Sous la responsabilité du responsable de l'exploitation des réseaux d'assainissement, vous serez chargé (e) des principales missions suivantes :

Vos missions :

- Assurer en binôme le fonctionnement de la machinerie (pompes à vide et haute pression, vannes...), de la manipulation des tuyaux d'aspiration et de curage, la mise en place des dispositifs de signalisation routière etc....pour le nettoyage des grilles, des ouvrages (séparateurs à hydrocarbures, poste de refoulement...) et des réseaux d'assainissement. Ces missions représentent environ 70 % du temps de travail.
- Conduite d'un véhicule hydrocureur combiné 19T géolocalisé. La conduite sera organisé en binôme et partagée sur chaque véhicule, l'agent sera alternativement chauffeur et aide chauffeur.
- Assurer en binôme l'entretien quotidien, le suivi et la maintenance de niveau 1 du véhicule d'Annemasse-Agglo (porteur et machinerie).
- Assurer un service d'astreinte au sein du pôle hydrocurage (6 agents) à partir de 2015 en parallèle des équipes de permanences existantes (réseaux et télégestion).
- Suivre le programme journalier
- Informer le responsable de l'exploitation des réseaux d'assainissement de tout problème ou défaut constaté sur le terrain.
- Assurer le suivi administratif des missions d'hydrocurage sur poste informatisé : mise au propre et archivage des fiches de signalement de défaut, du suivi des linéaires traités et des données annuelles.

Nous recherchons :

- o Niveau BEP, CAP ou BAC PRO avec une expérience souhaitée en assainissement
- o Permis B et C obligatoire FIMO et FCO

Les petits plus :

Prime annuelle, Complément indemnitaire annuel, Tickets restaurants, participation au remboursement trajet domicile-travail (abonnement train et bus uniquement), Participation d'Annemasse Agglo à la protection sociale complémentaire des agents, comité d'entreprise : le CNAS.

Organisation de travail :

Travail sur 5 jours, 39h, 32 jours de congés annuels, 14 jours RTT, astreintes

Horaires du lundi au jeudi 08h00 – 12h00 / 13h15 – 17h15 et le vendredi 08h00 – 12h00 / 13h15 – 16h15

Vous souhaitez en savoir plus sur le territoire avant de vous installer ? Vous trouverez des informations pour vous aider dans la brochure "[S'installer sur le territoire d'Annemasse Agglo](#)".

Merci d'adresser votre candidature
**(CV accompagné OBLIGATOIREMENT d'une lettre de motivation,
des trois dernières évaluations d'entretien)**

à Monsieur le Président d'Annemasse Agglo, en précisant l'intitulé exact du poste, par mail à :

recrutement@annemasse-agglo.fr

<https://www.annemasse-agglo.fr/>